

L'INFO PORTE-DES-BONNEVAUX

Mot du Maire

Adresse :

306 Route de Beaurepaire

SEMONS

38260 PORTE-DES-
BONNEVAUX

Téléphone : 04 74 54 22 15

commune@portedesbonnevaux.fr

DANS CE NUMÉRO :

Mot du Maire	p1
Actualités	p1
Ecole	p2
Périscolaire	p3
A.C.C.A	p4
Agenda des festivités	p4

Ce bulletin d'information proche de la fin de la mandature, vous permettra de prendre connaissance de la vie municipale, des réalisations après trois trimestres vécu à Porte-des-Bonnevaux. Le PLUi est soumis aux préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale se traduit par une réduction drastique des surfaces à urbaniser. Il va être approuvé cette fin d'année et sera notre document d'urbanisme commun à toutes les communes de Bièvre Isère.

Reste encore quelques travaux à réaliser cette fin d'année : le parking de l'église, l'enrobé du parking de la salle Grange Bellevue à Semons, l'aménagement de la place de l'église à Com-melle.

Nous envisageons de proposer aux habitants de Porte-des-Bonnevaux une mutuelle santé collective par l'intermédiaire d'une société d'assurance qui traitera directement avec les administrés intéressés. Une réunion publique d'information aura lieu le jeudi 17 Octobre à 19h à la salle des fêtes de Commelle (voir flyer ci-joint).

Nos budgets sont conformes à nos prévisions, voir même améliorés du fait d'avoir perçu des dotations non prévu relative à la fusion.

Nos quatre mairies sont maintenant reliées en réseau informatique, ce qui permet une parfaite communication.

Je remercie tout le personnel communal, ainsi que les élus pour leur implication qui a permis de surmonter les difficultés d'organisation liées à la fusion. Nous partageons tous le même objectif :

La réussite de la fusion.

Il est raisonnable de se réjouir de la bonne entente au sein de cette nouvelle commune.

Merci à tous, bonne lecture....

Actualités : élections municipales

* Bien que dans l'attente d'une circulaire ministérielle qui précèdera l'organisation définitive de cette élection, certaines choses sont déjà actées à ce jour.

* **Plusieurs dates** sont aujourd'hui connues et officielles :

- 1^{er} tour : dimanche 15 Mars 2020
- 2^{ème} tour : dimanche 22 Mars 2020
- plage horaire annoncée : 8h à 19h
- inscription sur les listes électorales avant le 7 Février 2020.

* **Ce qui ne change pas :**

Chacune et chacun continuera à voter dans sa commune historique, aux lieu de vote habituels

* **Ce qui va changer :**

- Vous voterez pour élire le conseil municipal de PORTE-DES-BONNEVAUX qui sera composé de 23 conseillers municipaux.

- Les maires des communes déléguées seront désignés par le conseil municipal élu et seront également adjoints (les indemnités de fonction ne se cumulent pas).

- Notre commune nouvelle ayant plus de 1000 habitants, il s'agira d'un scrutin de liste et non plus nominatif

⇒ La liste devra être entière, aucun nom n'est à rayer sous peine de votre nul

⇒ Sur le même bulletin, en même temps seront fléchées les per-

sonnes postulants pour être conseiller communautaire. Ils ne seront plus désignés en conseil municipal. Ils seront au nombre de 2 sur ce scrutin.

- Obligation de parité et d'alternance homme / femme

- Ce sera une élection au scrutin proportionnel, de liste, à 2 tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête

- Les listes devront être complètes

- Le nombre de voix est donc calculé par le nombre de liste entière

- Carte d'électeur et/ou titre d'identité obligatoire au choix.



Journée « Je nettoie mon village »

Ils étaient 134 élèves, âgés de 2 à 10 ans, accompagnés de leur enseignant et d'une dizaine d'adultes ; équipés de chasubles, de gants et de sacs ils sont partis à travers le village pour dénicher les déchets abandonnés en pleine rue ou en pleine nature.

Cette journée particulière, attendue par les enfants, est une journée « citoyenne ». Les enfants revendiquent le droit d'évoluer dans un village propre et sont motivés même si les déchets ce n'est pas eux qui les ont jetés.

Comment mieux habiter par l'amélioration du cadre de vie et la gestion de l'environnement ? C'est l'une des problématiques qui est développée dans les programmes de l'école élémentaire. Une sensibilisation nécessaire pour construire de futurs citoyens.

Résultats de la collecte :

Une vieille semelle

Des mégots de cigarette (un mégot pollue 500 litres d'eau)

Des bouteilles en plastique

Des cannettes en verre et en métal

Un vieux barbecue

Un constat : bien moins de déchets cette année.

Objectif : reconduire cette journée en septembre prochain



La municipalité a offert un goûter aux enfants.

Cette journée était complétée par des interventions autour de ce thème

Pour les Grandes sections, CP et CE1 : 1 h en amont de la journée avec Karine REVEL animatrice du SICTOM

Pour les CM1, CM2 : 1h en amont et 1h en aval avec Karine REVEL animatrice du SICTOM

Intervention de Henri JORDAN sur biodiversité, pollution, changement climatique

La rentrée 2019

Commelle : 134 élèves de 2 à 10 ans sont inscrits dans notre école de Commelle. Venant de Arzay, Semons, Commelle, Ornacieux et Bossieu ils sont accueillis dans des classes aux effectifs très raisonnables (de 22 à 24 élèves).

Toute petite, petite et moyenne section : Bruno TISSOT

Petite moyenne et grande section : Isabelle CHOLLIER

Grande section CE1 : Myriam OFFROY

CP CE1 : Corinne CATTIN

CE2 CM1 : Carla BRUGNEAUX

CM1 CM2 : Isabelle SERUSCLAT

Madame BONNET a rejoint la circonscription de St Marcellin et nous avons accueilli Mme CATTIN.

Nantoin : 38 élèves répartis en deux niveaux

Toute petite, petite et moyenne grande section et CP : Mme RUSSIER et Mme FOURNIER

CE1, CE2, CM1 et CM2 : Mme Julie MOULAIRE



Périscolaire de Portes-des-Bonnevaux

Suite à la fusion les tarifs ont été harmonisés et sont les mêmes à Commelle et à Nantoin.

- Repas au restaurant scolaire : 4.60€
- Garderie matin et soir : 0.70 cts la $\frac{1}{2}$ heure. (Toute $\frac{1}{2}$ heure commencé est due)

N'oubliez pas d'inscrire et de désinscrire vos enfants via le portail famille pour tous ce qui concerne le périscolaire. (Le lien est sur le site de la mairie de Commelle/Porte des Bonnevaux en bas à droite).

En cas de difficultés prendre contact avec :

- ◇ Florence FRANCOIS (Responsable périscolaire)
06.79.01.81.26 ou f.francois@commelle.fr
- ◇ Nadine BERTHIER 07.84.02.86.87 pour Nantoin



Les horaires du périscolaire :

NANTOIN

(pas de changement)

Garderie matin 07h20-08h30

Restaurant scolaire 11h30-13h30

Garderie du soir 16h30-18h30

COMMELLE

(changement pour la garderie du soir)

Garderie matin : 07h20-08h20

Restaurant scolaire 11h45-13h30

Garderie du soir : 16h15-18h15

Petit rappel :

A Commelle le bus doit pouvoir se garer devant la salle des fêtes. Merci de respecter la signalisation et le marquage au sol.

Centre de loisirs « le petit renard »

Le centre de loisirs « le petit renard » se situe à Commelle PORTE-DES-BONNEVAUX au pied de l'école primaire. Le centre de loisirs sera ouvert pour les vacances suivantes :

- ◆ Automne du 21 au 25 octobre
- ◆ Hiver du 02 au 06 mars
- ◆ Printemps du 20 au 24 avril
- ◆ Été du 06 au 31 juillet

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans. IL faut que l'enfant soit scolarisé, propre...

Les enfants sont repartis en 3 tranches d'âges 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans.

Les horaires du centre de loisirs sont de 08h00 à 18h00 avec un accueil de 08h00 à 09h00 pour les enfants qui viennent à la journée. Et un accueil de 13h30 à 14h00 pour les enfants venant en après-midi. Pour tous un départ de 17h30 à 18h00.

N'hésitez pas à demandés des informations à l'adresse mail suivante : f.francois@commelle.fr

Si vous avez + de 17 ans et souhaitez travailler au sein du centre de loisirs n'hésitez pas à nous contacter. En priorité les titulaires du BAFA et stagiaire BAFA mais nous prenons aussi sans qualification dans la limite de nos possibilités.



Fusion de Communes et ACCA

Précédemment une fusion de commune entraînait une fusion d'ACCA.

Depuis Juin 2018 un décret a modifié la loi pour que chaque ACCA reste autonome dans sa commune historique.

Les président des quatre ACCA se sont réuni plusieurs fois pour quand même harmoniser les pratiques. Les jours de chasse au gros gibier sont les mêmes sur les quatre communes, soit le Samedi, Dimanche, et Jeudi pour le jour de semaine et non pas le Mercredi afin de laisser place aux enfants qui veulent profiter de la nature.

C'est une première année, il faudra continuer à travailler pour avoir a terme un même règlement.

Après beaucoup d'inquiétudes des chasseurs sur le partage du territoire il n'y a pas eu de changement fondamentaux et chacun peut pratiquer sa passion sans contrainte.

Bonne saison de chasse à tous



AGENDA DES MANIFESTATIONS :

DATES	ARZAY	COMELLE	NANTOIN	SEMONS
Samedi 6 OCTOBRE			NINON VALLIN Concert salle des fêtes de PENOL (17h)	3ème AGE Repas annuel Mairie de Semons
Dimanche 13 OCTOBRE			MJC Rando à Bourg Argental (Rallye)	
Jeudi 17 OCTOBRE		ECOLE Course à pied Salle des Fêtes		
Dimanche 20 OCTOBRE			ADMR Choucroute Salle Festive	
Mercredi 23 OCTOBRE				EFS Don du sang Mairie de Semons
Vendredi 25 OCTOBRE		Récital LEMARCHAL Concert (profit mucoviscidose) Salle des Fêtes		
Dimanche 10 NOVEMBRE		CLUB DE L'AMITIE Portes Ouvertes (9-12H) Salle des Fêtes	MJC Rando/Resto TORCHEFELON	
Dimanche 17 NOVEMBRE				3ème AGE Matinée portes ouvertes Mairie de Semons
Samedi 23 NOVEMBRE		CCAS Repas des aînés (Midi) Salle des Fêtes		
Dimanche 24 NOVEMBRE	CCAS Matinée Boudin Salle des Fêtes	SOU DES ECOLES Pucier Salle des Fêtes	NINON VALLIN Concert Salle Festive (17h)	
Vendredi 6 DECEMBRE		COMITE DES FETES Téléthon (à partir de 18h) Salle des Fêtes		
Samedi 7 DECEMBRE			MULTI ASSO Téléthon Salle Festive	COMITE DES FETES Téléthon Mairie de Semons
Vendredi 13 DECEMBRE		CCAS Animation Noël pour les enfants du village de Porte des Bonnevaux (3-10 ans) Salle des Fêtes		
Dimanche 15 DECEMBRE			SOU DES ECOLES Marché de Noël Salle Festive	
Samedi 18 DECEMBRE				3ème AGE Bûche de Noël Mairie de Semons